

1. Intitulé du certificat ¹

Responsable marketing et communication

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Éléments de compétences acquis

La certification est déclinée en 4 blocs de compétences présentant les compétences qui seront attestées. Les titulaires sont capables de :

1. Réaliser des études de marchés pour le compte de clients et proposer une stratégie de marque
2. Gérer une gamme de produits et mettre en place une stratégie de communication externe
3. Concevoir et mettre en place des actions de communication internes
4. Concevoir et optimiser des stratégies de marketing digital et créer des campagnes de webmarketing

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Les titulaires de la certification exercent leurs activités dans tous les secteurs économiques.

Type d'emplois accessibles :

- Chargé(e) de communication et marketing
- Chargé(e) de marketing
- Chargé(e) de webmarketing
- Responsable Webmarketing
- Chargé (e) de communication digitale
- Chargé(e) de projets événementiels
- Chargé(e) de communication
- Attaché(e) de presse
- Chef(fe) de publicité
- Chef(fe) de produit.

Codes ROME :

- E1103 - Communication,
- E1402 - Élaboration de plan média,
- M1403 - Études et prospectives socio-économiques,
- M1705 - Marketing

Références juridiques des réglementations d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

INSTITUT PROMOTION FORMATION

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/08/2021

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Par expérience	Oui
Par candidature individuelle	Non

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>